

LÉOJAC - BELLEGARDE



N° 3 : JANVIER 2021

I
N
F
O
S



Informations municipales éditées
par le Conseil Municipal de **LÉOJAC - BELLEGARDE**

Directeur Gérant :
Christian QUATRE

Équipe de rédaction :
**Pierre Mazille, Philippe Leblanc, Brice Castets, Chrystel Cano-Legeay,
Séverine Auque Bouye, Jérôme Lucianaz, Fabienne Plancq,
Fabien Szopa, Christine Lemaire**

Impression :
Imprimerie Forestié

International Standard Serial Number : ISSN 2266-6419

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE

COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

ACTIONS EN COURS

4

5

6



ILS TRAVAILLENT ET VIVENT A LÉOJAC

LE COIN DE L'ÉCOLE

HISTOIRE DE LÉOJAC

DÉVELOPPEMENT DURABLE

INFOS, CONSEILS

8

10

12

14

15



LES GENS D'ICI

PAGES ASSOCIATIONS

INFO COM COM

ÉTAT CIVIL

INFOS PRATIQUES

16

18

20

22

23

Photo de couverture : visite de la députée Valérie Rabault à l'école (lire page 10)

LE MOT DU MAIRE

En ce début d'année, la tradition des vœux s'impose. A l'aube de cette nouvelle année 2021, cette pratique prend une tournure particulière en formulant mes vœux sincères de santé et de bonheur à toutes les Léojaçoises et tous les Léojaçois. La crise sanitaire que nous traversons depuis un an maintenant a chamboulé nos vies en 2020 et les perturbe encore. Dans ce contexte, nous n'avons pu organiser notre traditionnelle rencontre de début d'année à la salle des fêtes, moment propice de convivialité et de proximité marquant la nouvelle année. Je ne peux qu'émettre l'espoir que 2021 laissera derrière nous les restrictions qui contraignent nos relations sociales et compliquent notre quotidien. Un espoir auquel nous nous accrochons avec l'émergence du vaccin. La mairie et les services de l'État travaillent actuellement à l'organisation de ces vaccinations et au recensement des personnes les plus vulnérables.

Quoiqu'il en soit, le Conseil municipal continuera à œuvrer pour le bien commun et à dérouler les projets envisagés. En 2020, nous avons notamment agi pour la réorganisation de l'école afin de l'adapter aux contraintes sanitaires (double salle de restauration, nouveau mobilier...). 2021 verra le lancement des aménagements envisagés (création d'un préau, végétalisation des abords...) pour un meilleur confort des enfants et des personnels.



Ce début d'année a vu les travaux de curage des fossés réalisés au Rastely. Ces travaux se poursuivront sur les autres lieux de la commune confrontés au problème.

En 2021, les élus resteront mobilisés pour améliorer le cadre de vie des habitants.

Bonne année ! Bonne santé ! Prenez soin de vous et gardez espoir.

Christian Quatre
Maire de Léojac

A handwritten signature in black ink, which appears to read 'C. Quatre'.

COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Urbanisme : la commune garde la main

La réunion du conseil municipal du 17 novembre dernier a débuté par une minute de silence en mémoire de Samuel Paty, l'enseignant victime d'un terroriste islamiste à Conflans-Sainte-Honorine le 16 octobre précédent. La séance se déroula ensuite selon l'ordre du jour établi. La première délibération concernait, à la demande du préfet, le transfert de compétences Plan local d'urbanisme (PLU) à la communauté de communes. Cette demande a été une nouvelle fois rejetée par le Conseil à l'unanimité des élus présents : « Cela reviendrait à perdre la gestion de l'urbanisme de nos communes », estima notamment Christian Quatre. Une première délibération concernant ce transfert avait déjà été rejetée par le Conseil municipal en 2017. Ce Conseil a également entériné la création d'un poste d'Atsem à l'école de Léojac après le départ à la retraite de Mme Galéano (lire également page 10). Enfin, la séance a également voté le règlement intérieur du CM conformément aux nouveaux textes en vigueur.

Transferts de compétences

Une nouvelle séance du Conseil municipal s'est tenue le 17 décembre. La première délibération a permis d'entériner une disposition réglementaire visant le transfert de compétences de l'assainissement collectif à la communauté de communes. Transfert de compétences « ZAC » (zone d'activités commerciales) à la ComCom également voté par le conseil, une délibération là encore réglementaire imposée à toutes les communes, mais qui n'impacte pas Léojac. Seules Saint-Étienne, Nègrepelisse et Bioule disposent d'une ZAC sur leur territoire.

La dernière délibération porta sur une décision modificative (DM) purement formelle concernant des dotations aux amortissements sur le budget assainissement.



ACTIONS EN COURS

■ Les actions de la municipalité

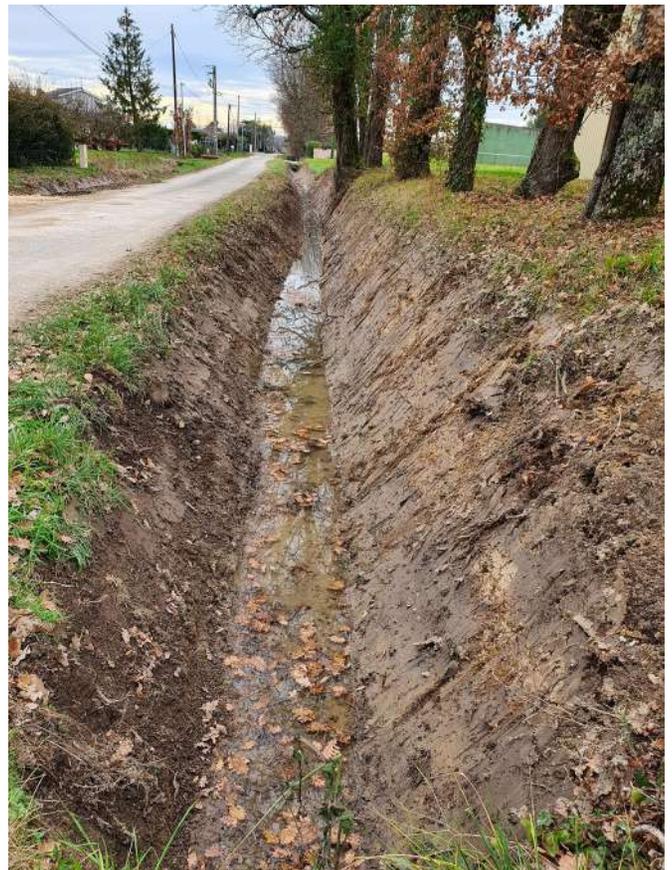
2020 dans le rétroviseur. 2021 dans le viseur... Le Conseil municipal trace sa route et déroule ses projets et ses actions. En marge des séances plénières qui réunissent une fois par mois tous les élus, les diverses commissions travaillent aux projets actés par la nouvelle équipe. Parfois de façon « souterraine » mais bien réelle. C'est par exemple le cas de la « commission sécurité » qui prépare le nouveau Plan communal de sauvegarde, une obligation légale destinée à recenser les moyens et les forces vives de la commune afin de faire face aux aléas de tous ordres (climatiques, sanitaires, accidentels...). La commission des chemins ruraux poursuit elle aussi son travail de recensement des itinéraires avec l'espoir d'aboutir le plus rapidement possible à des tracés faisant consensus pour le plus grand plaisir des nombreux marcheurs Léojacois. Le travail de la commission communication reste bien sûr le plus palpable pour les administrés qui tiennent entre leurs mains ce nouveau bulletin municipal (le 3e numéro depuis la mise en place de la nouvelle équipe en mai dernier) constitué de chroniques et d'informations utiles au plus grand nombre. Le nouveau site internet de la mairie avance lui aussi. (lire ci-dessous).

En marge de ces actions abouties ou en passe de l'être, la municipalité déroule ses projets.

Curage des fossés : coups de pelles au Rastely

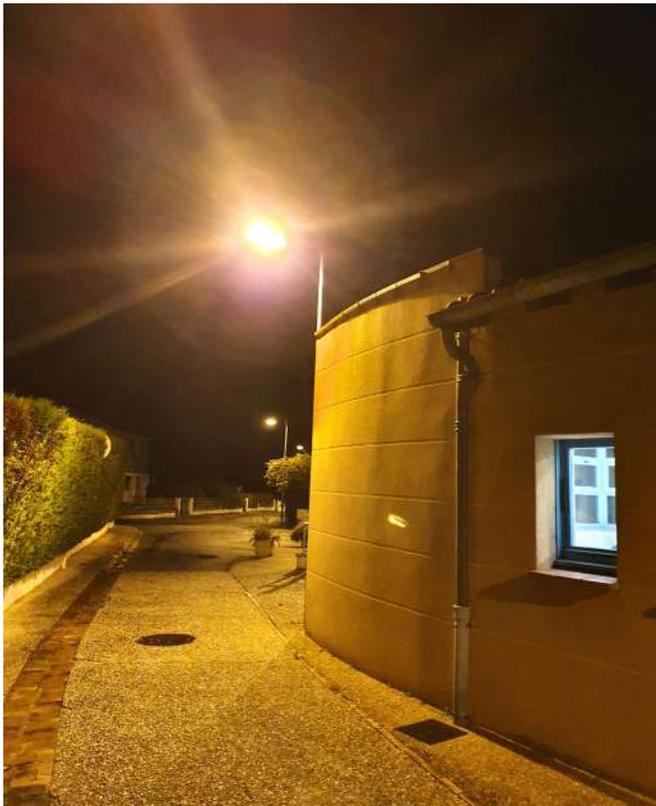
Les dernières précipitations très abondantes de décembre ont mis en exergue l'état parfois désastreux des fossés le long des chemins communaux.

Le problème qui se posait de façon aiguë dans le secteur du Rastely a fait l'objet d'une intervention de l'entreprise Aimé de Vaissac : curage en règle pour extraire la vase, reprofilage... De quoi permettre un écoulement optimum des eaux de ruissellement. Les fossés du chemin du bord de l'Angle, ainsi que d'autres sur la commune, ont eux aussi montrés leurs limites cet hiver. Les services municipaux procèdent actuellement à un recensement de ces fossés obstrués. Tous feront de la même manière l'objet d'un curage afin de leur rendre leur fonction initiale.



Éclairage public : première tranche en vue

La première tranche de travaux de rénovation de l'éclairage public aurait du débuter en décembre. Cela n'a pas été possible vu les délais impartis par les entreprises. Mais ce projet sera bel et bien effectif cette année. Le matériel est actuellement en commande. Cette première tranche devrait pouvoir débuter dès le mois de mars. Elle portera sur le remplacement de 31 candélabres à leds sur une section comprise entre la salle des fêtes et l'intersection avec le chemin de la mairie. Une seconde tranche de travaux suivra dès 2023.



École : un préau et des arbres

« La construction d'un préau reste la priorité du projet école », explique Christian Quatre. Mais la municipalité envisage de faire plus pour l'école en végétalisant complètement le site. La réalisation d'une salle de repos et l'extension de la salle de restauration où se pressent près de 115 élèves le midi, sont également envisagées (lire également page 11).

Site internet de la mairie : ça se précise

La création d'un nouveau site internet figurait parmi les engagements de campagne de la nouvelle équipe installée en mai dernier. La commission en charge du projet s'est attelée à la tâche dès juillet et a confié l'élaboration du site au centre de gestion de la fonction publique territoriale à l'automne. Ce dernier a finalement livré une première version du site avec son arborescence mi-janvier. Il s'agit maintenant de le doter de son contenu. La fin de ce premier trimestre devrait donc voir ce nouveau site opérationnel. Un site doté d'une ergonomie fonctionnelle offrant plus d'infos (fil d'actu...), de services en ligne (location de la salle des fêtes, démarches administratives...) et d'interactivité.



■ Le Noël des employés municipaux

Une amicale réception a marqué l'approche des fêtes au sein de l'école, à l'initiative du Conseil municipal.

Le maire, Christian Quatre, accompagné de deux adjoints, Méline Leroux et Philippe Leblanc, a remis à chacun des employés municipaux un panier gourmand constitué de bons produits locaux.

Un témoignage de reconnaissance qui alla droit au cœur des employées municipales, des secrétaires de mairie et des agents techniques présents, à qui le maire rappela les projets en cours visant à l'amélioration des locaux scolaires.



ILS TRAVAILLENT ET VIVENT A LÉOJAC

■ Aménagements intérieurs

Franck Leroux : ses cuisines sur mesure

Avant de plonger dans l'aménagement des espaces intérieurs, cuisines notamment, Franck Leroux plongeait dans la troisième dimension et l'élément liquide. Ce Léojaçois aux souches bretonnes arrivé sur la commune en 1999 avec son épouse Méline et leurs deux filles a d'abord déroulé une longue carrière militaire comme plongeur-parachutiste. Un pépin de santé lui fit raccrocher l'uniforme... Pour devenir cuisiniste. Tout d'abord vendeur de cuisines, « mais j'ai fini par m'intéresser à la pose », explique-t-il, jusqu'à se former et se mettre à son compte en 2004. Sa rigueur professionnelle formatée par son passé militaire lui on permis de faire sa place sur un marché très concurrentiel. « Moi je réalise le projet de A à Z, de la conception à la réalisation, avec des matériaux exclusivement fabriqués en France (norme NF) par mes fournisseurs attitrés dont j'ai pu mesurer le sérieux. » Le succès de sa petite entreprise est à la hauteur de son savoir faire, boosté par le bouche à oreille de ses clients.

« C'est un métier où je fais plein de choses différentes, de la discussion avec le client pour cerner ses besoins à la conception sur logiciel 3D et à réalisation que j'assume seul, parfois avec des artisans que j'ai choisi pour des opérations très techniques touchant à l'électricité ou à la plomberie, mais je reste le seul interlocuteur de mes clients. C'est ma marque de fabrique, mon concept ». Conception sur mesure de cuisines donc, mais aussi agencement de dressings ou de salles de bains...

Franck Leroux est un artisan indépendant dont les prestations bénéficient d'une garantie professionnelles : 10 ans sur les façades et 25 ans sur les mécanismes.



Contact : Cuisines Franck Leroux, 82230 Léojac.
Tel : 06 22 74 27 76 www.cuisinefranckleroux.com

■ Édition

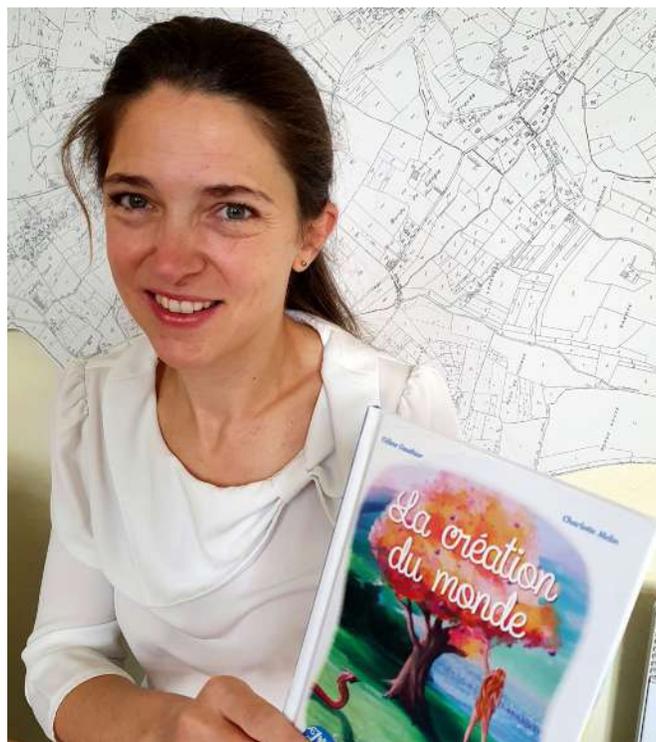
Une maman qui raconte des histoires aux enfants

Elle a quitté le domaine de la finance et la région parisienne avec son mari et leurs trois enfants pour se poser à Léojac où elle a développé une nouvelle aventure professionnelle aux antipodes de sa vie d'avant. Céline Gauthier écrit désormais des livres pour enfants... sur la bible. « A la naissance de mon troisième enfant, j'ai souhaité faire une pose, explique-t-elle. En fait je voulais monter mon entreprise mais sans savoir précisément ce que voulais faire. » C'est finalement sa fille aînée alors âgée de 7 ans qui la met sur la voie, la voyant captivée par le monde merveilleux de Disney, Blanche Neige croquant son fruit empoisonné, Jonas dans le ventre de la baleine... Toutes ces histoires qui prospèrent finalement sur un fond biblique. En maman attentionnée, elle mesurait aussi la difficulté parfois de trouver l'histoire du soir avant le coucher. « Je me suis dit pourquoi ne pas leur raconter l'histoire de la bible », explique Céline qui a retrouvé le chemin de la foi il y a une quinzaine d'années, « mais ces histoires que je raconte aujourd'hui sont avant tout de la culture générale, que l'on soit croyant ou non ». Elle y voyait également l'occasion de corriger un paradoxe : « La bible, livre le plus diffusé au monde, est probablement aussi le moins lu ». Céline a créé sa propre maison d'édition « Les Petites Mamans » logée au sein de la coopérative Scop Ozon à Sepfonds.

■ Soutien scolaire

Carole Launey : une prof pour les nuls

Dans une autre vie, elle fut journaliste. Francilienne de souche, Carole Launey a rallié le Sud-Ouest et Léojac en 2006 en travaillant pour des matinales en radio sur Toulouse. « J'avais donc mes après midi de libre », explique-t-elle ... Du temps libre qu'elle mit à profit pour capitaliser sur sa généreuse culture générale. Elle commença à donner des cours privés au sein de franchises de soutien scolaire. En 2015, elle décide de se consacrer exclusivement à la transmission du savoir. Finies les infos. Place à l'enseignement... « J'aime transmettre, j'aime le contact avec les plus jeunes. » Carole crée sa petite entreprise, « Un professeur pour les nuls » (1). Une raison sociale décalée, clin d'œil à la fameuse collection de vulgarisation « Pour les nuls » qui colle à l'approche qu'elle défend de son nouveau métier : apprendre sérieusement sans se prendre au sérieux, sans dramatiser, partage du savoir, engagement social.



Son premier livre illustre « La création du monde » a été imprimé à Graulhet. Écriture simple, textes courts illustrés par Charlotte Melin (conception graphique Céline Julien), « La création du monde » est disponible à la librairie « La Procure », chez Cultura, au centre culturel Leclerc Sapiac à Montauban, en ligne sur laprocure.com, Fnac.com et decitre.fr.

Contact : zoomsurlabible@gmail.com

<http://www.zoomsurlabible.com>

Carole assure le soutien d'un large panel d'élèves, du CP au BTS en passant par la mise à niveau de candidats aux concours d'infirmiers ou d'aides-soignants... Français, anglais, maths, histoire-géo ou philosophie sont au programme pour combler les lacunes scolaires, difficultés d'apprentissage... « Le premier confinement a causé de gros dégâts », assure la prof qui s'engage auprès de ses élèves pour un trimestre minimum (ses prestations sont agréées « Service à la personne » et donc déductibles à 50 % des impôts) : « Certains travaillent avec moi toute l'année, d'autres ponctuellement, pendant les vacances, par exemple l'été pour une remise à niveau avant la rentrée ».

Contact : « Un professeur pour les nuls ».

Tel : 06 60 47 11 11. Mail : contact@unprofpourlesnuls.fr.

<http://www.unprofpourlesnuls.fr>

 un prof pour les nuls

LE COIN DE L'ÉCOLE

■ Visite de Mme Valérie Rabault à l'école de Léojac

Le vendredi 8 janvier, les élèves de l'école de Léojac ont reçu la visite de Mme Valérie Rabault, députée de la circonscription dans le cadre de l'opération «le Parlement des enfants». La députée a répondu à leurs nombreuses questions et leur a présenté son travail, en particulier celui qui consiste à élaborer une loi. En effet la classe a été sélectionnée pour représenter le département dans ce qu'on peut appeler un concours de législateurs en herbe. Cette opération vise à faire découvrir l'action des députés et du parlement en proposant aux élèves de concourir dans la rédaction d'une proposition de loi sur un thème précis.

Cette année, dans le cadre de l'enseignement moral et civique, les enfants planchent sur «l'alimentation durable et équilibrée». Avec la participation et l'aide d'une maman d'élèves, dont le parcours étudiant et l'expérience professionnelle d'assistante parlementaire sont d'un apport certain, les élèves et leur maître devront rédiger les motifs et un ou deux articles pour proposer une loi sur l'alimentation durable et équilibrée. Cette proposition sera envoyée à la DSDEN et un jury académique d'abord puis national ensuite et enfin, qui statueront sur les propositions de lois des classes participantes.

L'enjeu est de se retrouver à Paris à l'assemblée nationale pour une «finale» avec deux autres classes et leur proposition, dont la meilleure sera sélectionnée par les autres classes choisies pour l'opération.

Quelle que soit l'issue de leur production, les enfants auront à coeur de donner leur meilleur et de suivre avec intérêt toute l'aventure afin d'étudier et de choisir la meilleure proposition de loi, si la leur n'est pas retenue. Un autre rendez-vous est déjà pris, à une date à préciser, pour présenter à la Députée la proposition de loi finalisée.

Cette rencontre a permis de mettre en pratique, de manière très simple, les fondamentaux de la démocratie par un vote à main levée...



■ Un préau, des arbres... De l'utile et du ludique

La municipalité veille sur l'école, ses chères têtes blondes et son personnel, enseignant et non enseignant. « La construction d'un préau reste la priorité » assure Christian Quatre. Le Conseil municipal a enclenché la marche avant sur dossier. Le cabinet d'architectes Cambon-Carminati de Nègrepelisse travaille actuellement sur le projet avec le CAUE (conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement) du Conseil départemental qui préconise un aménagement global du site.

Il s'agit tout d'abord d'installer un préau sur la cour principale afin d'offrir aux enfants une protection contre les éléments climatiques, soleil et pluie. Ce préau serait positionné devant l'entrée des bâtiments. Ce projet, tel que préconisé par le CAUE qui s'est rendu sur place, envisage également une végétalisation complète du site pour apporter de l'ombre et diminuer le phénomène d'îlot de chaleur.

Il s'agit aussi d'offrir un cadre végétal ludique à la cour par le biais d'un jardin partagé privilégiant plantes et légumes vivaces pour limiter l'entretien. Plusieurs pistes sont actuellement sur la table. Différentes essences d'arbres rustiques à grand développement (micocoulier, tilleul à petites feuilles, érable champêtre...), résistant au froid et à la sécheresse, sont envisagées. De son côté la mairie travaille le dossier administratif, réglementaire et finan-

cier pour obtenir les aides du Département et de la Région. Ces travaux ne pourront bien sur être réalisés qu'en période de vacances. Cet été devrait donc voir les entreprises à l'œuvre autour de l'école. Si la construction d'un préau reste la priorité, il est également envisagé la création d'une salle de repos et l'extension de la salle de restauration.

Nous vous tiendrons bien évidemment au courant de l'évolution de ce projet.



L'un des croquis d'ébauche du projet tel que préconisé par le CAUE 82

■ Elles ont intégré l'école

Le jury de recrutement qui s'est réuni au centre de gestion le 15 janvier a avalisé le recrutement d'Alexandra Lemaitre en tant qu'Atsem titulaire à compter du 1er février. Alexandra qui avait un statut de remplaçante depuis la rentrée de septembre, intégrera la classe de maternelle petite section de Mme Pérez pour combler le départ à la retraite de Mme Galéano. Blandine Effenberger qui a rejoint l'école en décembre dernier poursuit, elle, sa mission à l'école en tant que remplaçante chargée de la garde des enfants et du service à la cantine, poste laissé vacant par le congé maternité de Marina puis le départ de sa remplaçante Émilie.



Alexandra



Blandine

HISTOIRE DE LÉOJAC

■ Saint-Symphorien : cette église qui a toujours échappé au village

Une particularité quasi unique dans notre pays : Léojac ne possède aucun édifice de culte, église ou temple, pas plus que de cimetière d'ailleurs. Un paradoxe savoureux lorsqu'on sait que c'est de Léojac qu'a démarré l'un des projets d'édification religieuse les plus fous du siècle dernier, celui de la fameuse basilique Sainte Thérèse fantasmée par le curé de Léojac, l'abbé Garibaud. On ne reviendra pas sur ce projet finalement avorté dont subsiste une armature de béton à quelques encablures du village... Mais sur le territoire de la commune de Montauban.

Saint-Symphorien : une origine ancienne
Exit la basilique de Léojac à Montauban, donc. Reste la modeste église Saint-Symphorien dédiée au jeune martyr d'Autun (décapité en l'an 178 par les païens), qui, pas plus que le fantôme de la basilique, n'est ancrée à Léojac. Car les Léojacois le savent bien, une fois franchi le ruisseau de l'Angle, ils sont à Montauban. C'est là, à quelques dizaines de mètres des frontières de la commune, qu'a été érigée l'église Saint-Symphorien... et son cimetière installé sur le territoire de la commune de Montauban, donc.

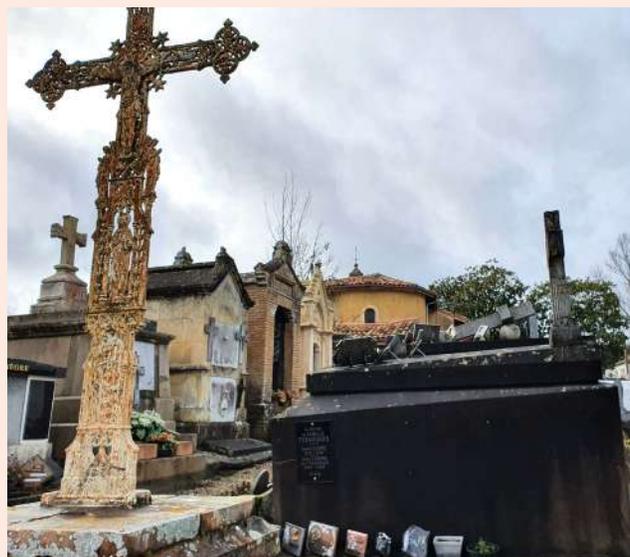


L'édification de cette petite église qui tient plus de la chapelle que de la cathédrale remonte à une époque où Léojac n'existait pas en tant que commune (1), mais en tant que paroisse, organisation en vigueur quand l'Église et le Clergé dominaient la vie sociale et politique. La Révolution se chargea plus tard de transformer les paroisses en communes.

La paroisse de Léojac semble pour sa part avoir une origine assez reculée. Une église fut ici bâtie à l'époque mérovingienne, soit entre le 5^{ème} et le 8^{ème} siècle. En tout cas l'existence de cette modeste église est attestée dès 1215 lorsqu'elle fut restituée à l'abbaye de Montauriol par l'évêque de Cahors, devenant alors le siège d'un prieuré. L'édifice fut détruit par les calvinistes en 1561 et restauré au 17^{ème} siècle. Depuis, son aspect n'a guère changé. L'abside semi circulaire est précédée d'un chœur carré flanqué de deux chapelles. La nef rectangulaire est couverte d'un plafond. Le sol est en terre cuite, les murs en briques. La porte d'entrée est précédée d'un porche couronné d'un petit clocher-mur terminé en accolade.

L'église au centre du village ? L'évêque avait dit « non »

Voici l'église telle qu'on la connaît aujourd'hui, telle que l'abbé Garibaud ne voulait plus la voir. « Cette église est située dans un bas fond humide et malsain. C'est une demeure indigne du maître de la terre et des cieux » avait-il décrété pour justifier son projet de basilique. Peut-être n'aurait-il pas eu le loisir d'engager ce chantier mégalomane si la commune de Léojac n'avait pas été contrariée dans ses projets des années plus tôt. En 1865, le conseil municipal de Léojac-Bellegarde envisageait en effet de reconstruire l'édifice au centre du village qui comptait à peine 500 habitants. Léojac aurait alors prospéré autour de son église, à l'image de tous les villages de France et de Navarre. Nul doute que la physionomie de la commune en aurait été modifiée. Mais l'évêque de l'époque s'opposa fermement à ce projet. L'église du bord de l'Angle ne serait donc pas déplacée.



Une punition pour Léojac ?

Par conséquent, pas d'église au centre du village pour Léojac, pas d'église tout simplement, pas de frontières cohérentes qui auraient permis d'intégrer au territoire de la commune, son église et son cimetière. On se demande pourquoi en 1802, lors de la création de Léojac, ses frontières furent dessinées au milieu de la rivière de l'Angle. Intransigeance de la commune de Montauban qui voulait à tout prix conserver le quartier des Fargues dont une partie avait abondé le territoire de la nouvelle commune de Léojac-Bellegarde ? Intransigeance de l'évêque de Montauban pour ne pas céder la paroisse à la commune fraîchement créée ? « La rumeur avait à l'époque évoqué une punition pour Léojac », rapporte Luc Corlouër dans son ouvrage (2) sans que l'on connaisse précisément les raisons de cette punition. Vengeance d'une période révolutionnaire pas si lointaine ? Les acteurs de l'époque ne sont plus là pour s'expliquer.

Aucun clocher n'émergera jamais du village. La petite église «de Léojac» à Montauban, en mauvais état, est fermée au public.

(1) Ce ne fut le cas qu'en 1802 par l'addition de territoires des Fargues et de Bellegarde-Labastide, territoires relevant du département du Lot, le Tarn-et-Garonne n'ayant été créé qu'en 1808.

(2) Léojac Autrefois » (Éditions Le Cormoran)

DÉVELOPPEMENT DURABLE

■ Chèque énergie

Un coup de pouce pour le chauffage et la production d'eau chaude

Généralisé depuis 2018, le chèque énergie remplace les anciens tarifs sociaux de l'électricité et du gaz. 5,7 millions de ménages l'ont reçu en 2020. La valeur du chèque énergie dépend du niveau de revenus et de la composition du foyer. Pour l'obtenir, il n'y a normalement aucune démarche à faire. Il est envoyé automatiquement par courrier postal, entre fin mars et fin avril, aux bénéficiaires identifiés par les services fiscaux. Cela suppose donc d'avoir rempli une déclaration de revenus, même si l'on n'est pas imposable. Il faut aussi habiter dans un logement imposable à la taxe d'habitation, même si l'on en est exonéré. « En Tarn-et-Garonne, 26816 ménages ont bénéficié du chèque énergie en 2019 », souligne le SDE 82 (1).

Le chèque énergie permet de payer des factures d'électricité ou de gaz ou de fioul ou de bois ou d'autres combustibles destinés au chauffage ou à la production d'eau chaude. Par ailleurs, il apporte des protections complémentaires. A condition de s'être fait connaître auprès de son fournisseur d'électricité ou de gaz naturel, il permet de bénéficier de certains avantages lors d'un déménagement. Et en cas d'incident de paiement, il n'y aura pas de réduction de puissance pendant la trêve hivernale.

Pour en savoir plus :

un numéro de téléphone : 0 805 204 805 et

www.chequeenergie.gouv.fr sont à votre disposition.

(1) Syndicat Départemental d'Énergie (SDE 82) : 78 avenue de l'Europe. 82000 Montauban. Tel : 05 63 21 09 00

■ Jardinage

En février, nos jardins entre deux saisons

Février... Un mois que les jardiniers observent avec circonspection. L'hiver va finir par s'en aller mais le printemps n'est pas encore là. Les jours rallongent mais le froid peut-être encore présent. Les tâches d'hiver peuvent encore être effectuées mais c'est aussi le moment d'anticiper le printemps. Février reste un mois charnière au jardin... Autant ne pas le rater. Février dans les jardins, mois de tous les dangers ? « Mieux vaut un loup dans son troupeau qu'un mois de février beau », assurent les anciens. Gare au printemps précoce donc. Néanmoins, le jardinier commence à avoir des fourmis dans la binette en cette drôle de saison, entre hiver finissant et promesses de printemps.

Alors que faire au jardin dans les semaines à venir ? Au potager, on achèvera la récolte des endives, des choux.... On plantera l'ail, l'oignon, l'échalote si le climat se révèle clément. L'époque pourra alors vous permettre aussi de pailler vos plantations et de préparer la terre et les semis.

Au verger, il sera toujours temps de planter les arbres et arbustes à racines nues et de procéder aux dernières tailles d'hiver notamment sur les pommiers, les poiriers et les vignes.

Au jardin d'agrément, il est temps de semer une nouvelle pelouse et de tailler les arbres et arbustes à floraison estivale avant le départ de la végétation.

INFOS, CONSEILS

■ Conciliateur de justice

Un accord plutôt qu'un procès

Le conciliateur de justice intervient dans le cadre de conflits opposant deux ou plusieurs personnes physiques ou morales dans le but d'obtenir un accord entre les parties et d'éviter ainsi un procès. La conciliation de justice concerne uniquement les litiges en matière civile : relations entre bailleurs et locataires, litiges à la consommation, troubles de voisinage, litiges relevant du droit rural ou prud'hommes.

En revanche le conciliateur n'est pas compétent en droit de la famille, en matière pénale ou pour les questions relatives à l'état des personnes ou aux litiges avec l'administration.

Pour saisir le conciliateur, un nouveau site internet national est à votre disposition :

conciliateurs.fr

■ Sécurité routière

Marcheurs... Soyez prudents !

Les conseils de prudence destinés aux très nombreux marcheurs qui se baladent autour de la commune ne sont jamais superflus. Notamment lorsqu'ils empruntent les routes fréquentées par les voitures. Ne jamais perdre de vue donc que si l'automobiliste doit réduire sa vitesse et s'écarter en croisant des piétons, ces derniers ont quant à eux l'obligation de se ranger également, en marchant (notamment quand il s'agit d'une personne seule ou d'un tout petit groupe) face au trafic. Des conseils de prudence encore plus impérieux en cette saison où la météo peut rendre la visibilité plus mauvaise.

Bonne balade et soyez prudents !



LES GENS D'ICI

Ils (elles) sont des figures de la commune...

« Léojac-Bellegarde Infos » vous propose d'aller à leur rencontre.

Aujourd'hui, Maxime Gardes

■ Maxime Gardes, (ex) sprinter tricolore et Léojacois

Il est né et a grandi à Léojac où il a suivi toute sa scolarité d'écolier bien qu'à cette époque, au tournant du siècle dernier, alors que le groupe scolaire des Vergnous n'existait pas encore, il a fréquenté l'école des Farguettes, puis celle de la mairie sous la houlette de Messieurs Ringoot et Buffa. Aujourd'hui âgé de 24 ans, Maxime Gardes est resté Léojacois, Léojac où vivent ses parents et sa jeune sœur et où il vient se ressourcer très régulièrement. Bref, Maxime est un gars d'ici en dépit de ses escapades lointaines d'athlète de haut niveau, courant en cela sur les traces de son père Frédéric (lire ci dessous), et de la même manière sur celles de sa mère, Nathalie, elle aussi ancienne sprinteuse. Une famille de sportifs donc, même si Mallaury, la petite sœur, a récemment remis ses chaussons de danse.

L'expérience américaine

Lorsque nous rencontrons Maxime chez ses parents chemin de la mairie, il déroule un week-end en famille, une parenthèse de quiétude dans ses études toulousaines où il prépare un master en management du sport. Le sport toujours et encore pour ce sprinter revendiquant 10'52 sur 100 m et 21'58 sur 200. Le fruit d'une maturation guidée par son père qui l'a conduit sur la troisième marche du podium aux championnats d'Europe juniors en Suède en 2015 au sein du relais 4x100... Une maturation d'excellence qui l'a également mené aux États-Unis entre l'été 2018 et mars 2020 où il a intégré l'université du Texas à Edinburg dans le cadre d'un programme à la (dé) mesure américaine. Outre les supers chronos réalisés dans le cadre des compétitions universitaires aux quatre coins des States, Maxime a cartonné au niveau scolaire, devenant par ailleurs parfaitement bilingue. Une expérience inoubliable. Un bénéfice certain.



Maxime Gardes, athlète tricolore et Léojacois.

Le regard bienveillant de Carl Lewis

« J'ai apprécié de sortir de ma bulle française, raconte-t-il. J'ai appris à prendre du plaisir sur la piste (où il battu le record de son université sur 60 m en 6'95, lui qui avait déjà réalisé 6'87 en France sur la distance) et je me suis decouvert, seul, loin de ma famille. Une fabuleuse expérience. J'étais venu chercher une autre approche du sport et je n'ai pas été déçu ». Maxime explique comment l'organisation des universités américaines parvient à placer l'athlète-étudiant dans les meilleures conditions pour réussir et s'épanouir. Maxime conserve aussi le fabuleux souvenir de sa dernière compétition à Houston où le roi du sprint des

années 1980/1990 (10 médailles olympiques dont 9 en or, 8 fois champion du monde), Carl Lewis « himself », est venu le saluer et discuter avec lui, le jeune Frenchie venu de Léojac pour s'immerger dans la culture du sprint américain.

Pandémie, retour en France, il range les pointes

En mars dernier, à son retour précipité des USA pour cause de pandémie mondiale, Maxime a finalement décidé de raccrocher les pointes. « Il n'était plus possible de s'entraîner » explique celui qui a repris le chemin de l'université. Il espère être diplômé en juin 2022 pour embrasser une carrière professionnelle ... dans le monde du sport de haut niveau. L'Amérique, Toulouse... Maxime aime pourtant se retourner sur ses années léojacoises, ses jeunes années dont il se souvient avec bonheur, en particulier celles de l'école primaire : « Nous étions 6 par classes en CE1-CE2, et en CM2 j'étais même le seul élève dans une classe à plusieurs niveaux. Ça tournait au cours particulier », rembobine-t-il avec nostalgie. Suivie une scolarité à Olympede-Gougues puis à Bourdelle. Le bac, la fac, l'athlétisme... Et Léojac qui reste son port d'attache : « Pour moi Léojac aujourd'hui, c'est signe de repos, de mise au vert. On a un bel espace. C'est calme. Ça change de Toulouse ».

confie-t-il en amadouant le gros matou de la famille qui fait sa vie chemin de la mairie, paisiblement, lui aussi attaché à son territoire.



A Houston, Maxime Gardes en compagnie de l'ex-roi du sprint mondial, Carl Lewis.

De père en fils ...

Le sprint, une affaire de famille chez les Gardes ? Sans aucun doute. Nathalie, la maman détient un chrono de 12'3 sur 100m. Frédéric, le père, fut membre du relais 4x100 champion de France en 1995. Ce jour là à Évry, le relais Montalbanais composé de Frédéric Gardes, donc, de Sébastien Carat, Olivier Arnoud et Guillaume Pihery, avait battu, excusez du peu, le relais des Ulis notamment constitué de Jean-Charles Trouabal et Daniel Sangouma et le relais du Racing avec Max Morinières et Bruno Marie-Rose. Pour mémoire, ces grands sprinters étaient détenteurs de records de France et du monde, maintes fois médaillés dans les compétitions internationales de relais. « Cette performance nous a ouvert de nombreuses portes, confie aujourd'hui Frédéric Gardes.

On a ensuite été invité sur de nombreux meetings internationaux, en Suisse, en Belgique, aux Caraïbes... ». Ce fameux relais Montalbanais fut au total huit fois médaillé aux championnats de France et 4 fois en coupe d'Europe (dont une médaille d'or). Aujourd'hui, Frédéric Gardes, 52 ans, cadre technique à la mairie de Montauban, constate, satisfait, que son record des Pyrénées (devenu record d'Occitanie) du 4x100 (en 40'25) établi en 1992, tient toujours. La famille Gardes a beaucoup couru... et vite. Mais la boucle est bouclée. D'ailleurs, clin d'œil du hasard, leur maison à Léojac voisine avec celle du prof d'EPS de Frédéric au collège Monplaisir, qui l'avait poussé vers le sprint, décelant chez lui de belles aptitudes. Son prof ne s'était pas trompé.

PAGES ASSOCIATIONS

■ Monuments aux morts

De la couleur pour raviver le souvenir

Vous l'aurez peut-être relevé. Le nom des 11 soldats « Morts pour la France » inscrits sur le monument aux morts face à la mairie ont été repeints... Une initiative opportune de Cécile Bonnet du club « Léojac joue les artistes » qui, un dimanche après midi, a posé son petit tabouret face au monument, armée d'un fin pinceau et de peinture. Un travail minutieux qui a permis de souligner à nouveau le nom de ces Léojacois tombés au combat, et dont le temps avait peu à peu effacé les inscriptions. Leur souvenir a ainsi été ravivé. Que l'artiste en soit remerciée.

« **Léojac joue les artistes** » : les activités toujours suspendues : L'association reprendra les cours lorsque les conditions sanitaires le permettront. En effet, la jauge actuelle de six personnes et le couvre-feu à 18 heures empêchent le fonctionnement des groupes au-delà de 17 heures pour permettre le rangement, la désinfection des tables et le retour à domicile. Un nouveau point sera réalisé à l'issue des vacances de février.

■ La malice des Aiguilles

Le communiqué du club : « Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année qui, nous espérons, va nous apporter des jours bien plus agréables. Janvier 2021 est là et nous mettons tous nos espoirs pour qu'une vie meilleure reprenne au plus vite, que nos aiguilles se recroisent le jeudi après-midi. Nous avons hâte de nous retrouver et de vous accueillir dans notre nouvelle salle dont nous n'avons pu encore bien profiter. Tout est prêt pour un accueil convivial.

La Mairie de Léojac a œuvré dans ce sens : de nombreuses tables et chaises afin de respecter la distanciation désormais inévitable.

Nous attendons les directives pour une réouverture au plus tôt ».



Un stage sur deux journées le lundi 15 février et le mardi 16 février (de 9h30 à 16h30 ou 17 heures) sera ouvert aux membres de l'association dans la salle à usages multiples pour respecter les distanciations réglementaires en vigueur. Si un changement sanitaire intervenait, le stage serait annulé. Pour une bonne organisation, les inscriptions pour ce stage sont indispensables avant le 6 février.

Contact : « Léojac joue les artistes ». Tel : 06 07 05 63 38.

La Bibliothèque municipale a repris du service les lundis et jeudis après-midi de 14h à 17h30.



Contact : Association « Léojac la Malice des Aiguilles »
Mme Danis 06 26 43 88 13, Mme Arnoult 06 30 07 03 40



Tennis club Léojaçois :

Mr Lempereur - Tel : **06.71.10.34.04** - tennis.club.leojac@gmail.com



Gym Loisirs (adultes) :

Le mardi soir et le jeudi soir de 19h à 20h à la salle des fêtes

Patricia Pécheux, Tel : **06.87.06.98.73** - pat.shop82@orange.fr

Josy Duburc - Tel : **06.85.42.39.96** - guy.duburc@gmail.com

Chantal Kervadec - Tel : **07 85 60 27 28**



Léojac joue les artistes :

Dessins académiques aux approches les plus modernes en mobilisant les différentes matières : huile, acrylique, pastel, aquarelle, peinture à la bombe, crayon, fusain, encre de chine :

- Lundi soir de 18h à 20h30
- Mercredi après midi de 15h30 à 18h
- Mercredi soir de 18h15 à 20h45
- Jeudi matin de 9h à 11h30

Cécile Bonnet - Tel : **06.07.05.63.38**



Léojac La Malice des Aiguilles :

Un club où se rencontrent des passionnées de fils, brodeuses, tricoteuses, crocheuses, patcheuses, bricoleuses en tout genre.

Les séances ont lieu les 1^{er}, 2^e et 4^e jeudis du mois de 14h30 à 18h30.

Anne Marie Danis - Tel : **06 26 43 88 13**

<http://lamaliceleojac.canalblog.com/>



Taï Chi Chuan :

Tous les lundis de 19h à 20h30 à la salle des fêtes Alain Moutet - Tel : **06.77.45.12.31**



Jeux de Mômes : (association des parents d'élèves)

Céline Muller - Tel : **06.12.30.79.78** - jeuxdemomes-leojac@laposte.net



Chasseurs de Léojac :

Joëlle Molinières - Tel : **06.81.42.08.63** - accaleojac@hotmail.com



Comité des fêtes :

Nicolas BALSEMIN - Tel : **06 21 53 96 52** - nicolasbalsemin@hotmail.fr

Les infos publiées (horaires...) s'appliquent dans un contexte normal, hors période de couvre-feu.

Restauration

Petit marché proposé tous les vendredis soirs de 16h à 20h devant la salle des fêtes par M. Malbrel, maraîcher à Genebrières.

L'Authentic (burgers maison) : les mardis soirs (semaines impaires) devant la salle des fêtes.
Tel : **06.84.35.24.65**

Regal Pizza : tous les vendredis soirs devant la salle des fêtes. Tel : **07.69.29.96.68**

INFOS COM COM



■ Un nouveau Président pour le Pays Midi-Quercy

Le 11 septembre dernier les élus du Pays Midi-Quercy élisaient leur nouveau Président Jacques Calmettes, adjoint au maire de Nègrepelisse, élu à la communauté de communes

Quercy vert Aveyron et retraité de la magistrature. Il succède à M. Christian Maffre après 6 ans de Vice-Présidence.

■ Mon projet Rénovation : 2 services gratuits de conseil à domicile

1. L'OPAH (Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat)

Vous souhaitez réduire vos factures d'énergie, améliorer votre confort, adapter votre logement à un handicap ? Sous conditions de ressources, le dispositif de l'OPAH du Pays Midi-Quercy s'adresse à vous. Un accompagnement personnalisé est mis en place avec un animateur, qui monte les dossiers de demande de subvention et vous reçoit lors de permanences en mairies sur RDV.

2. J'Eco Renov

Vous êtes habitant du Pays Midi-Quercy ? Bénéficiez du conseil gratuit et neutre d'un professionnel pour rénover thermiquement votre habitation. C'est simple, gratuit et efficace ! En complément de l'OPAH le Pays Midi-Quercy offre ce service au particulier. Un conseiller sera à votre écoute pour vous aider dans vos choix liés à la performance énergétique de votre logement.

Plus d'infos : habitat-paysmidiquercy@info82.com

05 63 67 74 95 - www.paysmidiquercy.fr

■ Territorialiser l'alimentation en Pays Midi-Quercy

L'alimentation représente bien plus que la nourriture sur notre territoire du Pays Midi-Quercy : la production agricole fait partie de la culture, de l'économie et de l'environnement local. Ainsi, le développement des circuits courts est au centre du Projet Alimentaire de Territoire en Pays Midi-Quercy.

Après avoir participé à la construction de groupements d'achats citoyens en 2019, le Pays Midi-Quercy et ses partenaires travaillent au développement de groupements de producteurs. L'objectif ? Construire des systèmes de commercialisation permettant à un maximum d'habitants d'accéder à des produits locaux de qualité, sains et de saison.

Pour les producteurs, ces circuits courts permettront de valoriser au mieux leur production. En parallèle, une réédition du guide « Produits en Pays Midi-Quercy » sera disponible en début 2021. Ce guide recense les acteurs de l'alimentation sur le territoire : producteurs, transformateurs, métiers de bouches, restaurateurs mais aussi associations et collectivités qui s'impliquent sur ce thème. Disponible dans les mairies, les offices touristiques, les commerces... ainsi que sur le site dédié, où les informations sont géolocalisées !

Pour en savoir plus :

<https://paysmidiquercy.fr/les-produits-en-midi-quercy>

■ Le service d'aide à domicile intercommunal

Leur métier « vous soutenir en vous rendant la vie plus facile »

Le service public d'aide et de maintien à domicile intercommunal intervient à des prix attractifs sur les 13 communes de la Communauté de Communes Quercy vert-Aveyron : Albias, Nègrepelisse, Bioule, Bruniquel, Montricoux, Genebrières, Puygaillard-de-Quercy, Léo-jac-Bellegarde, Monclar-de-Quercy, la Salvetat-Belmontet, St-Etienne-de-Tulmont, Vaïsac et Verlhac-Tescou.

Il vous propose plusieurs services : entretien du logement, aide aux déplacements (courses, visites médicales), aide humaine (aide au lever, au repas, au coucher), portage de repas à domicile.

Le Service d'aide à domicile intercommunal s'adresse en priorité aux personnes âgées de plus de 60 ans et handicapées (tout âge). Il intervient également auprès de familles traversant des difficultés passagères (maladie, accident, grossesse difficile...) et qui peuvent, dans ces situations, bénéficier d'une aide de la CAF (renseignements disponibles auprès

de la Communauté), mais aussi de toute personne souhaitant une intervention pour l'entretien de son logement.

L'équipe du Service d'aide à domicile vous accompagne dans le montage des dossiers pour solliciter une aide financière de votre caisse de retraite, du Conseil départemental ou de tout autre organisme. Du portage de repas à domicile peut également vous être proposé. Une évaluation de vos besoins avec la possibilité d'une visite à domicile et un devis gratuit seront systématiquement réalisés pour prendre le temps de vous connaître et d'adapter au mieux notre offre de services.

Avec plus de 300 personnes aidées sur l'année grâce au professionnalisme de ses quarante intervenantes, le service d'aide à domicile de la Communauté de Communes reste à votre écoute pour vous proposer un service le plus adapté possible et vous faciliter les tâches du quotidien.

comment faire appel au service d'aide à domicile ?

Nous contacter :

 **05 63 30 90 90**

 **samad@quercyvertaveyron.fr**



Pour :

 **définir un projet d'intervention** pour favoriser votre maintien à domicile, en lien avec les organismes financeurs : Conseil Départemental (APA), caisse de retraite, MDPH, CAF, mutuelles...

 **organiser une visite à domicile** et évaluer vos besoins et vos attentes ;

 **établir un devis gratuit**

service AIDE À DOMICILE

*du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h*

**Communauté de Communes
Quercy Vert-Aveyron**

370 avenue du 8 mai 1945

BP 800 35

82 800 NÈGREPELISSE

🖱 www.quercyvertaveyron.fr

siret samad : 200 066 884 00020

n° d'autorisation : 2011298-004

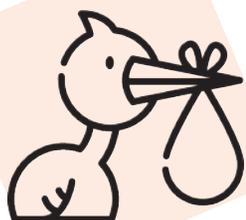


Toutes nos prestations ouvrent droit à crédit d'impôt (50%)

ÉTAT CIVIL

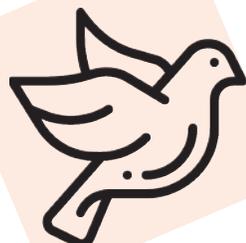


MARIAGES



NAISSANCES

- LOBRE Nayah née le 08/12/2020
- LOUSSERT Nélia née le 22/12/2020



DÉCÈS

- MUNOZ GOMEZ Agustin décédé le 13/10/2020
- RUFFEL Jean-Claude décédé le 07/12/2020

LES NUMÉROS À CONNAÎTRE EN CAS D'URGENCE



LES NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE PERMETTENT
DE JOINDRE GRATUITEMENT LES SECOURS 24H/24

Samu : 15
Pompiers : 18
Police-Gendarmerie: 17
Médecins de garde : 39 66
Pharmacie de garde : 32 37
Enfants disparus : 116 000
Enfance en danger : 116 111
Alerte attentat / enlèvement : 197
Personnes déficientes auditives : 114

INFOS PRATIQUES

MAIRIE



55 Lotissement «Les Vergnoux»
82230 Léojac-Bellegarde
Téléphone : **05 63 64 58 05**

 Mairie Léojac Bellegarde
mairie@leojac.fr

Horaires d'ouverture :
Lundi et jeudi de 8h00 à 12h00
Mardi et vendredi de 8h00 à 12h00 et 13h30 à 17h30



Rencontre avec les élus sur RDV le samedi matin

Un évènement à partager, une info pour la commune, n'hésitez pas à nous envoyer un message à :
communication@leojac.fr

■ Communauté de communes

Communauté de Communes Quercy Vert Aveyron
370 avenue du 8 mai 1945 - BP 80035
82800 NEGREPELISSE

Téléphone : **05 63 30 90 90**
contact@quercyvertaveyron.fr
Site internet : www.quercyvertaveyron.fr

Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00





Ne pas jeter sur la voie publique

Léojac sous la neige il y a 15 ans (29/01/2006)